

BRUNO LAFONT

PDG, Lafarge

Merci beaucoup, Anil. Je pense que votre exposé a particulièrement bien résumé les défis actuels, et je vais essayer d'avoir une approche pratique de la gouvernance. Anil a précisé le sujet de cette conférence, qui s'attache aux moyens d'obtenir ces résultats.

En quelques mots, le groupe Lafarge est le leader mondial des matériaux de construction, particulièrement du ciment. Nous consommons donc beaucoup d'énergie et rejetons beaucoup de CO₂ ; en même temps, nous fournissons de plus en plus de matériaux de construction qui présentent de bonnes solutions pour faire face à la question de l'efficacité énergétique dans le domaine de la construction. Notre empreinte écologique est très importante ; nous comprenons le sens de notre responsabilité et nous essayons de faire face à ce défi en le transformant en une chance.

Le problème qui concerne globalement tout le monde est : comment accéder à l'énergie, et à l'assurance universelle d'un niveau élevé de protection environnementale afin de garantir une croissance durable, ou tout au moins de ne pas l'anéantir, et nous devons faire ceci dans le cadre d'une concurrence équitable. Dans un tel contexte, la mise en place de la gouvernance est un réel problème, et les attentes créées par Copenhague montrent combien il est difficile d'arriver à un accord global.

Lafarge est présent dans 80 pays, parmi lesquels 60 pays en développement. Le premier point, en ce qui concerne la gouvernance, est que les entreprises doivent être impliquées dans le processus visant à trouver des solutions. Toutes les solutions que nous mettons au point sont universelles, ce qui signifie qu'elles s'appliquent dans le monde entier : au Kenya, au Bangladesh, en Inde, en France et en Chine. Deuxièmement, lorsque des entreprises internationales font de bonnes choses, elles sont suivies par les autres ; elles ne cherchent pas à mener, mais le résultat est une diffusion des bonnes pratiques, et je crois que l'implication des sociétés très tôt peut être un bon moyen d'adopter et de mettre en application de bonnes solutions concernant tous les aspects qu'Anil a soulignés, y compris l'efficacité énergétique, la protection de l'environnement et les technologies.

La situation de l'industrie du ciment est particulière : elle émet 5 % du CO₂ total. Ces émissions ne sont pas générées uniquement par la consommation d'énergie, mais également par le processus chimique propre à la production du ciment. Une initiative avait déjà été lancée par mon prédécesseur avec un autre chef de file de l'industrie il y a dix ans, dans le but de créer dans le cadre du Conseil mondial pour le développement durable, une initiative ciment durable ; cela impliquait qu'un nombre de sociétés du ciment prennent un engagement. Cela nécessitait, tout d'abord, de faire des mesures, car sans cela, il n'y a pas de solution, deuxièmement de commencer à comprendre les défis et de s'engager à agir, et troisièmement, d'évaluer les résultats afin de s'assurer que ce qu'elles entreprennent est réalisable et que leurs objectifs sont atteignables.

Dix ans plus tard, ce groupe comprend 23 grandes sociétés du ciment sur tous les continents, y compris la Chine depuis l'année dernière. J'en suis très content, car j'ai co-présidé cette initiative pendant les trois dernières années. Ces entreprises ont déjà économisé une quantité de CO₂ équivalente à la production d'un pays comme la Suisse. Cela signifie qu'un secteur qui agit ensemble est à même de créer un cadre dans lequel une solution peut émerger, et si un cadre d'autorégulation parvenait à être mis en œuvre mondialement pour l'industrie du ciment, et nous ne sommes pas loin du but, alors nous pourrions résoudre le problème. La question est de savoir comment intégrer ces types d'initiatives dans le processus de développement. Les retombées de Copenhague illustrent de façon très convaincante



que toutes les solutions ne peuvent pas être mondiales ; par exemple, la gouvernance n'est pas seulement une régulation globale, elle peut parfois intégrer l'autorégulation, les mesures incitatives ou une gouvernance qui exprime le vœu de faire quelque chose.

Par exemple, je suis très impressionné par les Chinois ; ils ont mis en application un projet, pas une loi, et le processus de mise en application est très intéressant. Par conséquent, de nombreuses choses peuvent progresser de pair avec les buts qui ont été définis par Anil ; je suis sûr que le monde des entreprises et celui des affaires peuvent assumer leurs responsabilités, peuvent participer au Pacte mondial et dans l'enceinte des Nations Unies peuvent être de bons partenaires du progrès.